

05/06/2022 / ADD / GVR / CCR-NO/ DAT

REPUBLICQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DU NORD

SERVICES DU GOUVERNEUR



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

NORTH REGION

GOVERNOR'S OFFICE

DECISION N° 06 /D/GOUVERNEUR/2022 DU 20 JUIN 2022

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°005/AAON/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2022 DU 17/05/2022 POUR LA REHABILITATION
DE LA RESIDENCE DU DELEGUE REGIONAL DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DU
NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE.

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE: LE DELEGUE REGIONAL DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
DU NORD

FINANCEMENT : BIP MINPOSTEL, Exercice 2022

LE GOUVERNEUR DE LA REGION NORD, Autorité Contractante,

- Vu la constitution ;
 Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
 Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu Le Décret 2014/184 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur ABATE EDI'I JEAN aux fonctions de Gouverneur de la Région du Nord ;
 Vu La Décision 00000/243/CAB/MINMAP du 15 avril 2019 portant nomination d'un Président de Commission Régionale de Passation des Marchés Publics ;
 Vu La Décision Régionale 138/DR/D/SG/DAAJ du 16 avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord ;
 Vu La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
 Vu Le rapport d'analyse des Offres ;
 Vu La proposition d'attribution de la Commission Régionale de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°046/L/D/SGRN/CRPM-NO/SC du 17 Juin 2022 ;

- DECIDE -

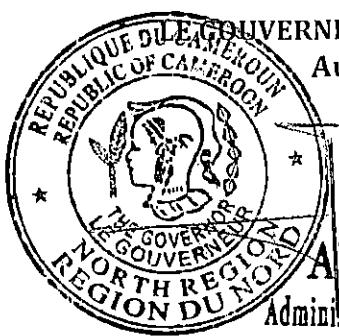
Article 1^{er}: La Lettre Commande, Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	ATTRIBUTAIRES	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
LOT UNIQUE	ETS YADJOULDE BP : GAROUA, Tel 696 02 17 50	13.100.000 F CFA	Trois (03) mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS:

- DR MINMAP/NO
- DR-MINEPAT/NO
- DR-MINPOSTEL/NO
- CR/ARMP
- Pdt/CRPM-NO
- Intéressé
- Affichage
- ARCHIVES/CHRONO



Autorité Contractante

ABATE EDI'I Jean

Administrateur Civil Principal Hors Echelle